## Développement durable: le visage de Janus de la Suisse

Longtemps précurseur, notre pays est désormais en retard. L'Accord de Paris doit permettre un sursaut René Longet 26 décembre 2015 DP 2107

Deux accords prometteurs sont venus éclaircir le ciel plutôt plombé de la fin de l'année 2015: le 27 septembre, l'adoption par l'Assemblée générale de l'Onu de <u>17 Objectifs de développement durable</u> (ODD), succédant dès le début de l'an prochain aux huit <u>Objectifs du millénaire pour le développement</u> (OMD); le 12 décembre, l'adoption de l'<u>Accord de Paris</u> par la 21e Conférence des Etats parties à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (<u>Cop21</u>).

Deux documents qui ont ceci de commun de fonctionner par la fixation d'objectifs et d'en déléguer la responsabilité aux Etats.

Leurs dynamiques de suivi et de contrôle sont, pour les ODD – largement comme pour les OMD – un *monitoring* serré, accessible au public, et, pour l'Accord de Paris, une mise en commun et une révision régulière à la hausse des engagements nationaux. Sachant toutefois que la consolidation des contributions actuellement annoncées par les Etats nous conduisent vers un réchauffement de la température moyenne de 2,7°C, alors que l'Accord exige de contenir «l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels» (art. 2, al. 1, lettre a).

L'Accord de Paris, en particulier, est un véritable traité multilatéral: il va maintenant être ouvert à la signature de tous les Etats et entrera en vigueur (vers 2020, pense-t-on) lorsqu'au moins 55 Etats représentant 55% de la population l'auront ratifié.

Ces textes n'ont de valeur normative que pour autant que les Etats aient la volonté de s'y tenir; quelles que soient les formulations et exigences, c'est toutefois le sort de presque tous les documents de droit international (les sanctions en cas de non-respect d'engagements souscrits sont rares et limitées essentiellement à certains accords économiques). Ils concrétisent des contenus décidés voici de nombreuses années déjà: pour les ODD, la définition du développement durable entérinée par l'Onu en 1987, pour le climat, l'objectif retenu en 1992 dans la Convention sur les changements climatiques (entrée en vigueur en 1993) «de stabiliser [...] les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique» (art. 2).

## Climat: la «génération perdue»

En réalité, pour le climat, nous étions avertis depuis plus de 35 ans. C'est en effet en 1979 que se tint sous l'égide de l'Onu la première conférence mondiale sur le sujet. Depuis, l'action nécessaire a été systématiquement freinée par un climatoscepticisme très marginal dans le monde scientifique, mais puissamment soutenu par le *lobby* des énergies fossiles. Nos descendants pourront bien accuser de crime contre l'humanité ceux qui ont sciemment pesé sur le frein, alors que notre atmosphère était encore bien moins chargée en CO<sub>2</sub> anthropique que maintenant et la prévention à portée de main.

La Suisse a toujours été active sur ces enjeux. La communauté scientifique s'est mobilisée rapidement, et aujourd'hui des entités comme Pro Clim rassemblent, sous l'égide de l'Académie des sciences naturelles, les chercheurs participant aux travaux internationaux et nationaux. En 1992 au Sommet de la Terre, lors de la signature de la Convention, la Suisse n'a fait état d'aucune réserve. Plus tard, la loi sur le CO<sub>2</sub> a relativement bien passé la rampe du Parlement et traduit notre engagement dans le cadre du Protocole de Kyoto entré en vigueur en 2005. A juste titre, une partie des efforts peuvent se faire dans les pays du Sud ou de l'Est, à travers divers mécanismes: peu importe à l'atmosphère d'où le CO<sub>2</sub> est émis; ses effets se feront sentir de manière globale également.

Mais l'ambiance a changé. Peu à peu, le débat politique suisse a été gagné par une radicalisation des positions d'au moins deux formations politiques: le PLR misant sur une prétendue autorégulation des marchés et sur le moins d'Etat – d'un Etat qu'il avait contribué à construire; l'UDC créant ses succès populaires sur une posture isolationniste d'autant plus absurde qu'un franc sur deux est gagné dans la relation avec l'étranger.

Ces tendances convergent dans une grande méfiance vis-à-vis de tout ce qui ressemble de près ou de loin à de l'écologie ou à du développement durable. Pas ou si peu de reconnaissance de la nécessité absolue d'intégrer les externalités. Pas ou si peu de reconnaissance qu'il y a un vrai problème de finitude des ressources terrestres et qu'il faut boucler les boucles de la matière. Une grande réticence à modifier les

références du système énergétique suisse, toujours dépendant, 30 ans après l'adoption d'un article constitutionnel sur l'énergie, à 78% d'énergies non renouvelables.

Si bien que les positions prises par la Suisse dans les négociations internationales sont aujourd'hui peu à peu en décalage avec le front interne. Il est révélateur que l'UE présentait son programme pour une économie circulaire au moment même où le Parlement suisse renonçait définitivement au contre-projet à <u>l'initiative</u> populaire sur l'économie verte!

## Les faux défenseurs de l'économie

Depuis 30 ans également, tous les analystes honnêtes admettent que, par franc investi, les économies d'énergie et les énergies renouvelables créent plus d'emplois, des emplois peu délocalisables de surcroît, que les habitudes héritées de l'insouciance des *«Trente Glorieuses»*. Tous, sauf Economiesuisse, qui tout en invoquant constamment l'innovation, se complaît dans le rôle de la grande pleureuse accrochée aux basques des moins innovants.

Qu'on en juge. Le 10 décembre 2012, l'organisation prétend que *«la Stratégie énergétique 2050 menace la sécurité de l'approvisionnement»*. Trois ans plus tard à propos de l'initiative précitée dont le contre-projet vient d'être refusé suite à son *lobbying* assidu, <u>elle proclame</u> que *«le diktat vert menace la prospérité et la qualité de vie»*… Pathétique!

L'Accord de Paris vient ici redonner de la légitimité et de la force à la transition énergétique, ajoutant à l'exigence de la sortie du nucléaire celle de la sortie du fossile. Et en conséquence de l'Accord adopté à Paris, le Conseil fédéral propose une réduction des émissions nationales de gaz à effet de serre de 30% d'ici 2030.

Ce n'est pas la mer à boire. Pourtant on nous dit que ce n'est pas possible... Alors que l'administration fédérale présente de <u>nombreux exemples</u> d'entreprises capables de relever ce genre de défi et bien plus, on nous ressort les vieilles sornettes qui, en 30 ans, ont fait que, si nous croyons encore être les meilleurs en matière énergétique et environnementale, nous ne le sommes plus.

Le court-termisme rend aveugle et met en péril notre rencontre avec les besoins – et les marchés – de demain. En lui donnant la force de l'évidence, l'Accord de Paris permettra paradoxalement de dépolitiser l'enjeu climatique.